



# Véronique LEVRARD, Avocate à ANGERS

Fiche pratique publié le 22/02/2014, vu 1960 fois, Auteur : [veronique levrard avocate](#)

## Présentation de mon cursus

Native du MANS, j'ai suivi mon cursus universitaire à l'Université du Maine, puis au Centre de Formation des Avocat de RENNES. J'ai prêté le serment d'Avocat le 1er avril 1996 à ANGERS où j'ai d'abord été collaboratrice d'un spécialiste en droit rural, pendant un peu plus de 4 ans, avant de m'installer, au 10 avenue Pasteur à ANGERS, où j'exerce toujours aujourd'hui.

Avocate depuis 1996, j'ai créé mon propre Cabinet en juillet 2000, et j'ai pu acquérir une solide expérience du contentieux, et de l'exercice individuel.

J'exerce une activité de généraliste, en individuel, avec des domaines d'interventions dominants : dans le droit de la famille et la défense des enfants, ainsi que la défense des victimes ; je pratique également couramment la liquidation du préjudice corporel.

Depuis juin 2009, je suis formée au Droit collaboratif de la famille, dont la pratique se développe à ANGERS.

Mon orientation généraliste, mais centrée sur le droit de la famille et le droit collaboratif, nécessite souvent une approche humaine et psychologique des dossiers et des clients.

J'apprécie aussi d'intervenir au stade du conseil non contentieux, notamment en matière de succession, de régime matrimonial, de rédaction de PACS. Je rédige souvent dans ce domaine des Actes d'Avocat.

Le conseil préalable est particulièrement important, même en matière familial, et mener une bonne négociation ne s'improvise pas.

Je reçois sur rendez vous.

Je ne donne pas de consultation sur le blog, ni au téléphone.

Toute personne qui désire une consultation doit prendre rendez vous auprès de mon Cabinet.

**Maître Véronique LEVRARD**

**Avocate**

**10 avenue Pasteur**

**49100 ANGERS**

**tel/fax : 02.41.87.16.13**

**e-mail : [veronique.levrard@wanadoo.fr](mailto:veronique.levrard@wanadoo.fr)**